

DOSSIER DE PRESSE
VENDREDI 20 DECEMBRE



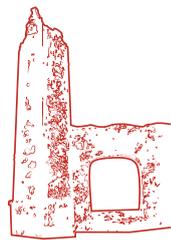
1848-2018

170^e anniversaire de
l'abolition de l'esclavage

- LE CLASSEMENT DE L'ENSEMBLE DU DOMAINE DE VILLÈLE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- LE LABEL D'EXPOSITION D'INTÉRÊT NATIONAL ACCORDÉ A L'EXPOSITION « L'ÉTRANGE HISTOIRE DE FURCY MADELEINE 1786-1856 »
- PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE « ÎLE DE LA RÉUNION - REGARDS CROISÉS SUR L'ESCLAVAGE 1794-1848 » (RÉÉDITION)

LE CLASSEMENT DU DOMAINE DE VILLÈLE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le domaine historique de Villèle, haut lieu de l'histoire sociale de La Réunion, constitue aujourd'hui le grand chantier culturel du Département de La Réunion. Le musée historique de Villèle devient le musée de Villèle - musée de l'habitation et de l'esclavage.



MUSÉE DE VILLÈLE
histoire de l'habitation et de l'esclavage

Si la Chapelle Pointue est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1970, l'ensemble du domaine de Villèle est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

En 2018, le Département, propriétaire du domaine historique de Villèle, a demandé le classement de l'ensemble du domaine. Cette sollicitation est un des témoignages de l'engagement total de la Collectivité pour la conservation, la préservation et la valorisation de ce patrimoine historique remarquable.

Effectif aujourd'hui, en cette fin d'année commémorative des 170 ans de l'abolition de l'esclavage, le classement du site dans son intégralité est une nouvelle étape importante pour le musée.

Cette décision conforte sa nouvelle orientation privilégiant l'histoire de l'habitation et de l'esclavage et la démarche résolument patrimoniale du Conseil départemental : une démarche respectueuse du site et de ses bâtiments, respectueuse aussi de l'histoire singulière et des traces immatérielles propres à ce domaine, qui entend redonner une place aux acteurs laissés trop longtemps dans l'ombre de ses murs.

Le musée de Villèle, musée de l'habitation et de l'esclavage, appartient en premier lieu à tous les Réunionnais. OÙ doit se raconter une page majeure de l'histoire de La Réunion, en écho avec l'histoire de l'esclavage, des traites et des abolitions dans le monde, et où chacun doit pouvoir retrouver la trame de son histoire individuelle.

LE CLASSEMENT DU DOMAINE DE VILLÈLE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le domaine de Villèle, le musée historique

Créé en 1976, ce musée est étroitement lié dans la mémoire collective à la figure controversée de l'une de ses anciennes propriétaires, Omblin Desbassayns.

Le discours muséal est aujourd'hui centré sur son histoire familiale et sur l'organisation du domaine et n'aborde que sommairement la question de l'esclavage et de l'engagisme, deux systèmes d'exploitation économique sous l'empire desquels le domaine agricole a prospéré.

Par ailleurs, malgré plusieurs aménagements partiels, le site de Villèle n'a jamais fait véritablement l'objet d'un programme de restructuration globale, et se retrouve à ce jour contraint dans ses missions fondamentales de conservation et de présentation des collections au plus grand nombre, ainsi que de contribution à la recherche scientifique.

Un chantier prioritaire

Le Conseil départemental souhaite donner un nouveau souffle au musée de Villèle sur le plan de son contenu muséographique, au niveau de l'aménagement global du site et quant à sa valorisation touristique et économique. Il a engagé à cet effet une opération de revalorisation de l'ensemble constitutif du musée.

Son réaménagement s'avère également nécessaire pour l'accueil des publics dans de bonnes conditions de confort et de sécurité, l'amélioration des conditions de travail du personnel et une meilleure intégration urbaine avec le quartier de Villèle.

Enfin il doit lui donner les moyens d'un partenariat multiforme : avec son quartier, avec les lieux et institutions traitant de la mémoire de la plantation et de l'esclavage à La Réunion, en France métropolitaine et dans le monde.

Les orientations du projet

Les études de programmation architecturale et muséographiques ont permis de définir un scénario d'aménagement ayant les objectifs suivants :

- Affirmer l'unité du site en intégrant pleinement l'usine, la résidence, la chapelle et les espaces non-bâties (jardins, terrasses) à l'offre de visite ;
- Répondre aux normes des musées de France ;
- Répondre aux exigences des publics en termes d'accessibilité, confort, usages et services ;
- Se questionner sur le devenir de la grande parcelle au nord du site.

LE CLASSEMENT DU DOMAINE DE VILLÈLE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

La programmation comprend :

- La réhabilitation des bâtiments patrimoniaux existants (900 m² Surface Utile) et des ouvrages et vestiges historiques associés ;
- La construction d'un bâtiment neuf (1631 m² Surface Utile) regroupant toutes les fonctions (accueil, réserves des collections, boutique, locaux administratifs et techniques)
- L'aménagement paysager de la parcelle (79 800 m²)
- La refonte totale de la scénographie du site en intérieur et extérieur (salles d'exposition et d'interprétation, vestiges de l'usine sucrière, jardins etc.)

L'opération évaluée à 23M€ intègre également la mise à la norme réglementaire de l'accessibilité PMR et les spécificités liées à la nature des édifices protégés au titre des Monuments Historiques.

Une 1^{ère} tranche de travaux doit être livrée en 2022.



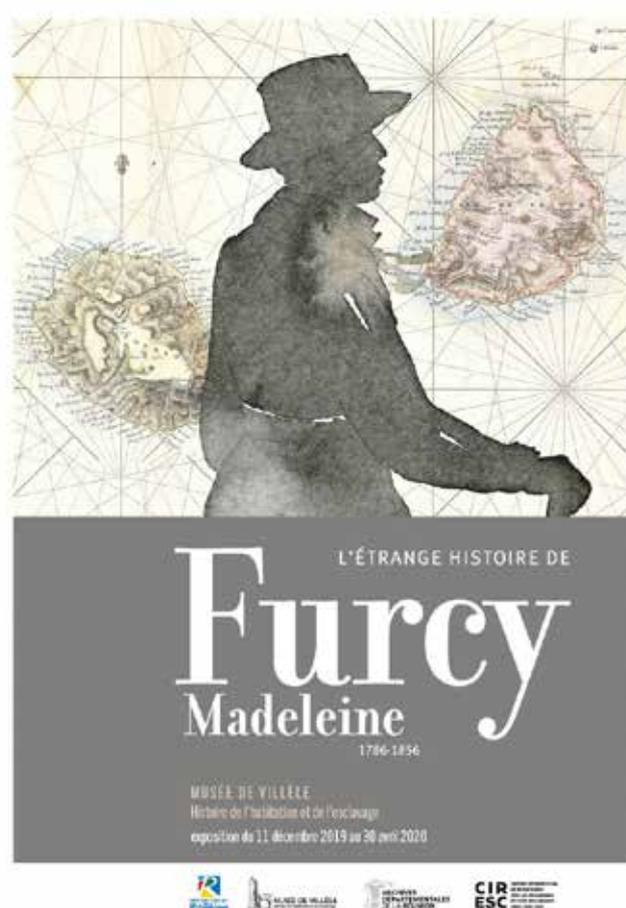
LE LABEL D'EXPOSITION D'INTÉRÊT NATIONAL ACCORDÉ À L'EXPOSITION FURCY

L'ÉTRANGE HISTOIRE DE FURCY MADELEINE 1786-1856

Le label d'exposition d'intérêt national a été créé par le Ministère de la Culture en 1999.

Il récompense et met en lumière une sélection d'expositions considérées comme « remarquables » en raison de leur mise en œuvre d'un discours muséal innovant, d'une approche thématique inédite, d'une scénographie ou d'un dispositif de médiation permettant de toucher des publics variés.

C'est la première fois qu'une exposition du musée historique de Villèle obtient ce label.



LE LABEL D'EXPOSITION D'INTÉRÊT NATIONAL ACCORDÉ À L'EXPOSITION FURCY

Une exposition comme premier acte du musée de l'habitation et de l'esclavage

L'exposition « L'étrange histoire de Furcy Madeleine (1786-1856) » apporte, à des degrés divers, une réponse aux orientations du musée de Villèle qui privilégie l'enrichissement et la diffusion des connaissances sur l'histoire de l'esclavage, la valorisation des héritages culturels issus de cette période, l'établissement d'une présence visible et digne des acteurs de l'histoire de l'esclavage à La Réunion, la recherche de partenariats locaux et extérieurs.

L'histoire de Furcy

Bien qu'encore mal connue, cette histoire est singulièrement prodigieuse dans l'histoire de l'esclavage à La Réunion. 30 ans avant 1848, Furcy a osé défier son « maître » et intenté plusieurs procès pour faire reconnaître son statut d'homme libre, une procédure qui aboutira après 27 ans de procédure.

La conception de l'exposition

L'exposition est organisée par le musée de Villèle en lien avec les Archives départementales de La Réunion.

Elle est l'aboutissement des travaux de recherche menés par l'anthropologue et historien Gilles Gérard qui en a écrit le scénario.

Elle s'appuie également sur les travaux de Sue Peabody, historienne et universitaire américaine, auteure de *Madeleine's Children : Family, Freedom, Secrets, and Lies in France's Indian Ocean Colonies* et du chercheur Jérémy Boutier, auteur d'une thèse sur La question de l'assimilation politico-juridique de La Réunion à la métropole, 1815-1906 (Université d'Aix-Marseille) et de plusieurs articles sur Furcy. Aujourd'hui, l'affaire Furcy est traitée comme un cas d'école dans le domaine judiciaire et est étudiée dans les cursus universitaires de droit.

LE LABEL D'EXPOSITION D'INTÉRÊT NATIONAL ACCORDÉ À L'EXPOSITION FURCY

Les résonances contemporaines de l'affaire Furcy

A La Réunion, si l'histoire de Furcy nous est révélée par les travaux de l'historien Hubert Gerbeau en 1990, c'est cependant grâce à Sophie Bazin et Johary Ravaloson (alias Arius et Mary Batiskaf), et leur création Liberté Plastik en 1998 que Furcy est devenu un symbole de la lutte pour la liberté.

La publication du livre de Mohammed Aïssaoui, *L'affaire de l'esclave Furcy* (Prix Renaudot 2010), est un autre élément à prendre en compte pour comprendre l'apparition dans les années 2000 du mouvement collectif Libèr nou' Furcy, et l'émergence de diverses créations d'artistes d'ici et d'ailleurs : les pièces de théâtre d'Hassane Kouyaté, *L'affaire de l'esclave Furcy* de Francky Lauret et Erick Isana, *Fer6*, le film d'animation de Laurent Médéa, la chanson *L'or de Furcy* du musicien Kaf Malbar, ou bien encore la sculpture de Marco Ah Kiem au Barachois à Saint-Denis.

Enjeux de l'exposition

L'exposition a pour ambition, à partir des sources disponibles, de donner à connaître la vie de Furcy, dans sa dimension singulière, prodigieuse et complexe, quitte à rétablir des faits et à briser quelques a priori : il n'a pas été un militant abolitionniste, il possèdera lui aussi des esclaves et finira ses jours dans une relative opulence.

Elle a aussi pour objet de replacer l'étrange histoire de Furcy dans le contexte des sociétés coloniales de Bourbon et de Maurice et de mettre en lumière une représentation de Furcy, souvent déformée, dans la mémoire collective.

Le parcours de visite est rythmé par les différents événements de ce combat juridique de 27 années : abus de pouvoir, faux documents, pressions exercées sur Furcy et sur sa famille...

Des pièces d'archives pour chacune des quatre sections de l'exposition, sont mises en avant pour étayer le propos des historiens et des fiches de salle sont consultables pour approfondir des notions ou des faits.

LE LABEL D'EXPOSITION D'INTÉRÊT NATIONAL ACCORDÉ À L'EXPOSITION FURCY

Traité en parallèle dans un second parcours intitulé Furcy aujourd'hui, un dispositif d'écrans diffuse des interviews des nombreux artistes qui se sont emparés ces dernières années de l'histoire de Furcy.

Les personnages créés par le dessinateur Sébastien Saily sous forme de silhouettes, sont présents dans toutes les salles pour aider le visiteur à resituer tous les protagonistes du récit dont la trame se déroule entre l'Inde, Bourbon, Maurice et la France : Furcy dont aucune représentation n'est connue à ce jour, sa sœur Constance, libre de couleur, sa mère Madeleine née à Chandernagor, Philippe Desbassayns de Richemont, fils d'Omblin Desbassayns, le procureur Boucher, Joseph Lory, maître de Furcy...

Des personnages, des lieux, des documents perdus et retrouvés, des documents maquillés : tous les éléments sont en place pour transformer le visiteur en enquêteur.

Le fonds Furcy aux Archives départementales de La Réunion

C'est en 2005 que la centaine de documents de « l'affaire concernant l'esclave Furcy » qui correspond en fait aux papiers de Louis Gilbert Boucher, procureur général de la cour royale de Bourbon, principal soutien de Furcy. ...a intégré les archives de La Réunion. Mis aux enchères à l'hôtel Drouot, ce fonds a été acheté par le Conseil départemental de La Réunion.

La recherche historique sur Furcy a progressé notamment grâce à l'achat de ce fonds qui comprend lettres, comptes rendus d'audience judiciaire, plaidoiries.



LA RÉÉDITION ENRICHIE DE L'OUVRAGE « ILE DE LA REUNION - REGARDS CROISES SUR L'ESCLAVAGE 1794-1848 »

Dans le cadre du 150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1998, figurait au cœur de la commémoration, une grande exposition créée par les Archives départementales, la Bibliothèque départementale, le musée Léon Dierx et le musée de Villèle. Celle-ci présentait des documents patrimoniaux inédits témoignant d'une période riche et complexe. La catalogue de l'exposition avait connu un grand succès auprès du public et est depuis longtemps indisponible.

Il est réédité dans le cadre de l'année commémorative des 170 ans de l'abolition de l'esclavage augmenté de mises au point scientifiques, accessibles au grand public, permettant de prendre la mesure du chemin parcouru ainsi que des enjeux qui restent à relever pour assumer collectivement cette histoire partagée.

La version 2019 de l'ouvrage reprend l'intégralité du catalogue paru en 1998.

Elle débute par une série d'articles rédigés par des spécialistes qui mettent en évidence les progrès et les nouveaux champs d'investigation de la recherche 20 ans après :

Sommaire des nouvelles contributions

Introduction

Des mémoires et de l'histoire : la longue route de l'esclave, de l'esclavage et de la traite négrière à La Réunion et dans l'océan Indien - *Gilles Gauvin*

Présentation historiographique de l'esclavage à La Réunion depuis 1999 - *Prosper Eve*

L'archéologie de l'esclavage colonial redonne voix à ceux qui en sont privés dans les archives écrites - *Edouard Jacquot, Virginie Motte, Jonhattan Vidal*

L'archéologie des habitations-plantations sucrières à La Réunion : bilan du point de vue de l'histoire de l'esclavage - *Xavier Le Terrier*

L'archéologie du marronnage à l'île Bourbon/La Réunion - *Anne-Laure Dijoux*

L'enseignement de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions - *Gilles Gauvin*

Le musée de Villèle au risque de l'esclavage, un défi à l'épreuve du temps - *Jean Barbier*

Le maronage à l'île Bourbon au XVIII^{ème} siècle - *Gilles Pignon*

**LA RÉÉDITION ENRICHIE DE L'OUVRAGE
« ÎLE DE LA RÉUNION - REGARDS CROISÉS
SUR L'ESCLAVAGE 1794-1848 »**

L'esclavage en images : les sources iconographiques et numériques
de l'Iconothèque historique de l'océan Indien - *David Gagneur*

La question mémorielle de la traite et de l'esclavage
dans l'art contemporain à La Réunion - *Patricia de Bollivier*

Les lieux de mémoire sur l'esclavage à La Réunion :
enracinements et cheminements - *Bruno Maillard*

La commémoration de l'abolition de l'esclavage
par le Département de La Réunion, 20 ans après - *Catherine Chane-Kune*

L'ouvrage est préfacé par **Emmanuel Macron**, Président de la République et
par **Cyrille Melchior**, Président du Conseil départemental de La Réunion

Cette publication a reçu le soutien financier du Ministère de la culture.
Elle est en vente à partir du 20 décembre 2019 au musée de Villèle au prix de
35€.





CONTACTS

DIRECTION DE LA CULTURE

Catherine Chane-Kune, Directrice 0262 948 700

PRESSE

Michèle Bénard, attachée de presse 0692 974 772